



HAL
open science

Jeunes en service civique : des parcours comme les autres ?

Dominique Maillard, Alexie Robert

► **To cite this version:**

Dominique Maillard, Alexie Robert. Jeunes en service civique : des parcours comme les autres ?. Céreq Bref, 2023, 441, pp.1-4. halshs-04133732

HAL Id: halshs-04133732

<https://shs.hal.science/halshs-04133732v1>

Submitted on 20 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Jeunes en service civique : des parcours comme les autres ?



Domnique MAILLARD
Alexie ROBERT
Céreq

Depuis sa création en 2010, le service civique a connu une diversification de ses enjeux et de ses usages. L'analyse de son rôle dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes souligne à la fois l'importance du moment de sa réalisation dans les trajectoires individuelles, celle du niveau de diplôme et du type de formation des jeunes engagés. Conduite à l'initiative de l'Agence du service civique et à partir de l'enquête Génération 2017, une étude du Céreq permet d'enrichir la connaissance des jeunes volontaires et de comparer leurs trajectoires d'insertion avec celles des autres jeunes de la génération.



Jeune
Mesure jeune
Insertion
professionnelle
Trajectoire d'insertion
Enquête Génération
2017

Génération


* TUC • Travaux d'utilité collective

** EIL • Emploi d'intérêt local

Le service civique (cf. encadré 1) a acquis en une dizaine d'années une place particulière tant dans les politiques publiques de jeunesse que dans les conduites juvéniles. Dispositif composite, il s'inscrit tout d'abord dans la logique de l'engagement, et présente une filiation plus ou moins directe avec certains programmes d'intérêt général des politiques d'emploi de la jeunesse (TUC*, EIL**), mettant davantage en avant l'objectif de la citoyenneté et de la cohésion sociale. Le service civique participe aussi des politiques de remédiation au décrochage scolaire. De leur côté, les jeunes l'investissent pour construire leurs projets professionnels, ou se prévalent de cette expérience pour entrer sur le marché du travail.

Les effectifs des jeunes volontaires n'ont cessé de croître depuis sa création en 2010, passant de 29 000 volontaires en 2012 à 55 000 en 2016 puis à 145 000 en 2021. Parmi les jeunes sortis de formation initiale en 2017, près d'un sur dix (9 %) a réalisé une mission de service civique au cours de ses études ou de ses trois premières années de vie active. C'est le premier résultat d'une étude conduite à la demande de l'Agence du service civique, visant à approfondir la connaissance de la population des jeunes volontaires, de leurs parcours d'insertion et de leurs éventuelles spécificités, à partir de l'enquête Génération 2017 du Céreq, représentative des sortants au niveau national (cf. encadré 2). Certaines questions de l'enquête financées par l'Agence permettent de situer précisément la mission dans le parcours scolaire ou professionnel du jeune volontaire, et d'apprécier ainsi le rôle du service civique dans la trajectoire d'insertion. Cela enrichit les données de suivi généralement collectées six mois

après la fin de la mission, et permet une approche comparée avec les jeunes n'ayant pas réalisé de mission durant leur parcours.

Une place et des usages différenciés dans les parcours individuels

Le croisement des niveaux de formation et des « calendriers » du service civique montre la place variable de la mission au sein des trajectoires individuelles, qui laisse supposer des usages multiples du dispositif par les différentes catégories de jeunes (cf. figure 3). Si 22 % des jeunes ont effectué leur mission au cours de leur formation initiale, un tiers l'a commencée au cours des 6 mois qui suivent la fin de leurs études et 45 % la réalisent après. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le service civique intervient tôt dans le parcours de vie (en particulier pendant les études pour les diplômés de l'enseignement supérieur).

La situation précédant le début du service civique varie également selon le niveau de formation : les plus diplômés s'engagent plus souvent après une période d'emploi ou d'études (26 % et 35 % des diplômés de niveau bac+5 et plus ayant réalisé un service civique contre 11 % et 20 % des anciens volontaires diplômés de niveau CAP ou moins). À l'inverse, pour les moins diplômés, le service civique fait suite à du chômage ou une autre situation (inactivité, vacances, etc.). Ces résultats sont cohérents avec les motivations citées par les jeunes [1] : pour les moins diplômés dont l'accès à l'emploi est souvent plus difficile, il s'agit surtout d'avoir une expérience professionnelle et une source de revenus, tandis que l'intérêt général est souvent mentionné par les plus diplômés [2].

1 Le service civique

Le service civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans, voire 30 ans en cas de handicap, de réaliser une mission de 6 à 12 mois dans les domaines correspondant à des thématiques prioritaires nationales : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence en cas de crise et citoyenneté européenne. Un jeune ne peut effectuer, sauf dérogation, qu'une seule mission complète, pendant ou après ses études.

Des structures très variées peuvent proposer des missions : administrations d'État, collectivités territoriales, établissements publics ou tout organisme à but non lucratif, c'est-à-dire les associations (sauf associations politiques ou religieuses), fondations, fédérations, ONG ou coopératives. L'Agence du service civique agréée les organismes et certifie qu'ils répondent à l'intérêt général.

La durée hebdomadaire de la mission est de 24 à 35 heures. Depuis le 1er juillet 2022, l'indemnité de service civique est fixée à 600,94 € pour des missions réalisées en France. Le contrat précise le contenu de la mission. Le jeune volontaire est accompagné par un tuteur qui, au terme de la mission, certifie les compétences exercées et acquises dans un bilan nominatif. Celles-ci peuvent être versées sur la plateforme Diagorient (service public soutenu par le ministère du Travail pour faciliter l'orientation professionnelle).

Le service civique : une manière de surmonter des scolarités contrariées

L'enquête Génération permet de souligner les articulations particulières entre réalisation d'un service civique et parcours scolaires. Les jeunes volontaires se révèlent moins diplômés que l'ensemble de la Génération 2017. Ils sont plus nombreux à être sortis sans aucun diplôme, et seuls 34 % d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur (cf. tableau 4).

Les jeunes issus de voies de formation non ou faiblement professionnalisantes ont une propension plus importante à effectuer une mission de service civique. C'est en particulier le cas des jeunes bacheliers de la voie générale ou des sortants de licence générale. À l'inverse, quel que soit le niveau d'enseignement, les formations à vocation professionnelle ne prédisposent pas leurs publics à s'orienter vers le service civique, et plus le niveau de formation augmente, moins les jeunes le mobilisent. Si l'on retrouve plus de jeunes volontaires dans les spécialités de formation connexes aux domaines couverts par le service civique, c'est

davantage le statut professionnalisant ou non de la formation qui explique la réalisation d'une mission.

Par ailleurs, l'analyse des carrières scolaires montre qu'une « scolarité contrariée » (redoublements, diplôme non validé en fin de formation), et en particulier le fait d'avoir été contraint d'arrêter ses études, conduit plus souvent un jeune à s'engager. Le service civique vient ici jouer un rôle de remédiation ou de prolongement d'un parcours scolaire inabouti.

À profil égal, les sortants de l'enseignement secondaire comme du supérieur ayant effectué un service civique sont plus nombreux que les autres à reprendre des études ou une formation trois ans après la fin de leur formation initiale (cf. tableau 5). Ceci souligne l'impact que peut avoir ce dispositif dans la construction par les jeunes de leur projet professionnel, qu'il s'agisse d'approfondir une idée, de découvrir un nouveau métier, de trouver une voie professionnelle nécessitant parfois une réorientation scolaire.

Le profil des volontaires influencé par l'offre de missions

Dans la Génération 2017, les filles sont plus nombreuses que les garçons à réaliser un service civique (10 % contre 7 %), et ceci à tous les niveaux de formation ou de diplôme. L'usage sexuellement différencié du service civique peut se comprendre en rapport avec la nature du dispositif, les domaines d'activité concernés et les missions proposées (éducation, social, culture). Fortement présentes dans les spécialités de formation préparant au « travail pour autrui », les jeunes femmes s'investiraient davantage dans un dispositif qui met en avant cette dimension.

Au sein de la Génération 2017, le service civique ne fait pas l'objet de différenciations sociales très marquées. Les jeunes issus des milieux les plus modestes (définis par le fait d'avoir deux parents ouvriers, employés ou sans emploi) sont légèrement plus nombreux à faire un service civique, et l'effectuent plus souvent après leur sortie du système éducatif, ce qui est à mettre en lien avec leur niveau de diplôme. Le fait d'avoir bénéficié d'une bourse sur critères sociaux caractérise un peu plus fréquemment les jeunes engagés, que le service civique ait été réalisé avant ou après la fin des études (10 % des boursiers réalisent un service civique contre 8 % des non boursiers).

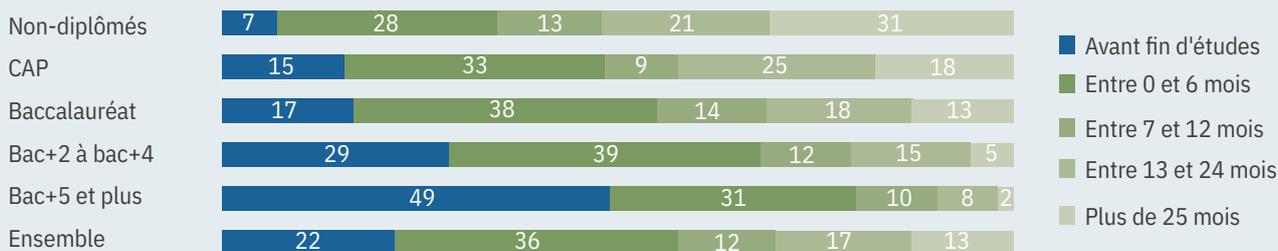
Les jeunes qui habitaient un quartier prioritaire de la politique de la ville à la fin de leurs études réalisent plus souvent un service civique que ceux qui n'y résidaient pas (12 % contre 8 %), et effectuent celui-ci plus fréquemment après la fin des études. À ce constat, on ajoutera que la répartition des jeunes volontaires n'est pas complètement homogène sur l'ensemble du territoire, et que certaines disparités observées s'expliquent par des contextes locaux où l'insertion des jeunes sur le marché du travail est plus difficile (jeunes volontaires des DOM surreprésentés dans l'ensemble, par exemple).

2 Données mobilisées

Les résultats exposés sont issus de l'exploitation de l'enquête Génération 2017. Entre l'automne 2020 et mars 2021, le Céreq a interrogé, dans le cadre de son dispositif d'enquête Génération, 25 000 jeunes sortis du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017. Cet échantillon est représentatif des 746 000 primo-sortants de formation initiale au niveau national. Les jeunes ont été interrogés sur leur parcours scolaire et leurs trois premières années de vie active. L'enquête vise ainsi à étudier les différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale et de diverses caractéristiques individuelles.

L'étude complète est consultable en ligne : <https://www.cereq.fr/service-civique-et-insertion-generation-2017>. Parmi les 2 000 jeunes enquêtés ayant déclaré avoir réalisé un service civique, les 220 jeunes dont la mission s'est achevée moins de 6 mois avant la date d'interrogation de référence (octobre 2020) n'ont pas été pris en compte dans l'étude de l'impact sur l'insertion professionnelle, tous les services civiques ayant eu lieu en partie lors de la crise sanitaire ont ainsi été supprimés.

3 Moment de réalisation du service civique dans les parcours scolaire et professionnel par niveau de diplôme (en %)



Source : Céreq, Enquête Génération 2017. Champ : jeunes s'étant engagés dans un service civique.

Note de lecture : 36 % des jeunes ayant réalisé un service civique l'ont commencé entre 0 et 6 mois après la fin de leur formation initiale.

Génération

Enfin, parmi les sortants de l'enseignement secondaire, le fait d'avoir au moins un parent fonctionnaire favorise le passage en service civique, mais ça n'est pas le cas des diplômés de l'enseignement supérieur.

Un accès à l'emploi favorisé pour les jeunes de l'enseignement secondaire

Même si le service civique n'est pas juridiquement considéré comme un emploi, pour beaucoup il constitue une étape vers l'insertion professionnelle. Ainsi, il fait office de première expérience « professionnelle » pour 68 % des jeunes l'ayant réalisé au cours de leurs trois premières années de vie active, et représente même l'unique période assimilable à un emploi dans 18 % des cas. Ce résultat est encore renforcé dans le cas des moins diplômés (niveau CAP ou moins), pour lesquels 30 % de ceux qui ont fait un service civique après la fin des études n'ont pas eu d'emploi sur leurs trois premières années.

Les résultats présentés précédemment ont pointé les spécificités du profil des jeunes engagés. Or, les études du Céreq montrent que certaines de ces caractéristiques influencent les parcours professionnels, et pourraient donc contribuer à expliquer, plus que le passage par un service civique, les différences d'insertion professionnelle observées. Pour mettre en évidence l'effet propre du passage par ce dispositif en tenant compte de ces autres caractéristiques influençant l'insertion professionnelle, des modélisations « toutes choses égales par ailleurs » (modèles logistiques binaires et régression pour le salaire) ont été effectuées, soulignant l'effet différentiel du service civique sur l'insertion profession-

nelle selon le profil des jeunes et le moment de sa réalisation (Voir tableau 5).

Contrairement aux études existantes sur le sujet, les données mobilisées ici permettent de comparer l'insertion des volontaires sortants de formation initiale à celle de leurs homologues non concernés par le dispositif. Ainsi, toutes caractéristiques égales par ailleurs, le service civique, qu'il soit réalisé avant ou après la fin des études, favorise l'accès à l'emploi trois ans après la fin des études pour les jeunes issus de l'enseignement secondaire, ce qui n'est pas le cas des sortants du supérieur. Pour ces derniers, le nombre important de reprises d'études après le service civique peut expliquer en partie qu'ils soient moins souvent en emploi.

Les jeunes ayant réalisés des services civiques plus tardivement sont moins souvent en emploi en octobre 2020, ce qui peut s'expliquer par un délai trop court entre la fin de la mission et l'enquête. Cette situation est liée au fait que les structures d'accueil ne gardent généralement pas les jeunes suite à leur mission ; seuls 10 % des anciens volontaires sont dans ce cas de figure [3].

Pour comprendre l'impact différencié du service civique selon le niveau de diplôme, on peut chercher à identifier la situation la plus probable qu'auraient connue ces jeunes durant la même période s'ils n'avaient pas décidé de s'engager dans un service civique. Cette identification s'appuie sur une méthode d'appariement de chaque jeune passé par un service civique avec un « jumeau » non engagé lui ressemblant fortement. Pour cela on compare pour les uns et les autres les informations recueil-

4 Informations sur le genre et le niveau de diplôme (en %)

		Service civique avant la fin des études ¹	Service civique après la fin des études ²	Ensemble des jeunes engagés ³	Ensemble de la Génération ⁴
Part de femmes		54	60	58	51
Niveau de diplôme (% en colonne)	Non-diplômés	5	18	15	12
	CAP	6	10	9	10
	Baccalauréat	32	44	42	31
	Bac+2 à Bac+4	27	19	21	24
	Bac+5 et plus	30	9	13	23

Source : Céreq, Enquête Génération 2017. Champ : jeunes s'étant engagés dans un service civique : ¹Avant la fin des études, ²Après la fin des études, ³Ensemble ; ⁴Ensemble de la Génération. Note de lecture : 5 % des jeunes ayant réalisé un service civique avant la fin de leur formation initiale sont des sortants non-diplômés de l'enseignement secondaire.

Génération

5 Résultats des modélisations (sens de l'effet) sur les indicateurs après trois années de vie active (octobre 2020)

	Probabilité d'être en formation ou reprise d'études ¹		Probabilité d'être en emploi ¹		Probabilité d'être en emploi à durée indéterminée ²		Salaire ³	
	Secondaire	Supérieur	Secondaire	Supérieur	Secondaire	Supérieur	Secondaire	Supérieur
(Référence : pas de service civique)								
Service civique avant fin d'études	=	+	+	=	=	=	-	=
Service civique entre 0 et 12 mois	+	+	+	-	-	-	-	-
Service civique après 13 mois ou plus	+	+	-	-	-	Effectif insuffisant	-	Effectif insuffisant

Source : Céreq - Enquête Génération 2017. Champ : ¹ Ensemble ; ² Parmi les jeunes en emploi en octobre 2020 ; ³ Ensemble des jeunes en emploi salarié en octobre 2020. Note de lecture : parmi les jeunes de niveau de diplôme secondaire (non-diplômés et diplômés du secondaire), à caractéristiques contrôlées dans le modèle égales (cf. rapport encadré 2), le fait de s'être engagé dans un service civique au cours de leurs études augmente la probabilité d'être en emploi en octobre 2020.

Génération

lies dans l'enquête relatives à la formation initiale, les caractéristiques individuelles et le parcours professionnel précédant le début du service civique (cf. rapport mentionné dans l'encadré 2).

Ainsi, parmi les sortants de l'enseignement secondaire, pendant que notre population d'intérêt réalise son service civique, leurs « jumeaux » sont davantage au chômage qu'en emploi. À l'inverse, parmi les diplômés du supérieur, les « jumeaux » des volontaires sont davantage en emploi qu'au chômage. Pour ces derniers, il apparaît donc que le service civique n'est pas équivalent à un emploi « classique » dans le déroulement de la carrière.

Des conditions d'emploi liées à des métiers spécifiques

Trois ans après la fin des études, les jeunes ayant réalisé un service civique pendant leur scolarité ont des conditions d'emploi (salaire et accès à un emploi à durée indéterminée, c'est-à-dire CDI, fonctionnaire ou emploi non salarié) proches de celles des jeunes qui n'ont pas fait de service civique et qui sont également en emploi à cette date (exception : salaire un peu plus faible pour les jeunes engagés diplômés de l'enseignement secondaire). Cette proximité entre ces deux populations s'explique par un nombre équivalent de mois en activité. Ce n'est pas le cas, au contraire, des jeunes pour qui le service civique intervient après la fin des études ; il constitue alors en quelque sorte une parenthèse dans leur insertion professionnelle, à la fois hors de l'emploi et de la recherche d'emploi. Ainsi, pour les sortants du secondaire comme du supérieur ayant réalisé un service civique après la fin des études, les conditions d'emploi sont moins favorables, en termes de stabilité d'emploi et de rémunération, que pour les jeunes n'ayant pas fait de service civique. Cela peut être mis en parallèle avec la spécificité des emplois occupés par les jeunes passés par le service civique : davantage d'emplois dans le secteur public, dans des associations et dans des domaines tournés vers autrui tels que l'enseignement, la culture, la santé et le travail social. Le

service civique, notamment pour les plus diplômés, peut ainsi s'apparenter à une stratégie visant à obtenir des postes dans des structures, secteurs ou métiers où les emplois sont plus rares ou avec des conditions d'emplois moins favorables, mais répondant à d'autres aspirations individuelles que la recherche d'un emploi stable avec une rémunération élevée (servir l'intérêt général, avoir un emploi qui fait sens, trouver sa voie professionnelle, etc.).

● La spécificité du public des jeunes volontaires est de cumuler des caractéristiques généralement associées à une insertion professionnelle difficile (diplômes peu professionnalisants, scolarité contrariée, résidence dans un DOM, etc.). Pour autant, lorsque l'on tient compte de ces caractéristiques, des effets positifs de ce dispositif sur les parcours apparaissent, notamment en matière d'accès à l'emploi pour les diplômés du secondaire et de reprise d'études après le service civique pour l'ensemble des jeunes. En revanche, le passage par le dispositif ne semble pas influencer positivement sur les conditions d'emplois connues après trois ans de vie active. Des projets professionnels spécifiques, tournés vers des métiers et secteurs aux conditions d'emploi souvent moins favorables, peuvent-ils expliquer en partie ce résultat ?

Cette étude pourra être prolongée et enrichie par des informations telles que le contenu de la mission et son lien avec le parcours professionnel ultérieur du jeune, le type d'organisme d'accueil, les compétences acquises et les éventuels bénéfices déclarés par les jeunes volontaires.

L'inscription en 2020 du service civique dans le plan « 1 jeune, 1 solution », portée par le ministère du Travail, répond dans le contexte de la crise sanitaire aux préoccupations politiques relatives à l'insertion professionnelle des jeunes. Les éventuels changements que cette mesure produira sur le profil des volontaires et sur l'impact du dispositif en termes de trajectoires sur le marché du travail seront appréciés lors de l'actualisation des résultats de cette étude avec la prochaine enquête Génération 2021.

➔ En savoir plus

[1] Q. Francou, A. Ploux-Chillès, *Les volontaires en Service Civique : des parcours de formation et d'insertion variés*. INJEP, Analyses & Synthèses, n° 32, 2020.

[2] G. Houdeville, R. Perrier, C. Suaud, « Sous l'universalité (du service civique) les parcours (des jeunes) », dans *Qualifications et parcours – Qualification des parcours*, Céreq Échanges n°10, 2019.

[3] Q. Francou, *Évaluation du service civique. Résultats de l'enquête sur les parcours et missions des volontaires*, INJEP, Notes & rapports/Rapport d'étude, n°9, 2021.

➔ S'inscrire à la lettre d'information

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail. Un collectif scientifique au service de l'action publique.

+ d'infos et tous les travaux sur www.cereq.fr



Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.



> Mise à jour de votre abonnement

Céreq Bref, 441|2023 Bulletin de recherches emploi formation

Directrice de la publication : Florence LEFRESNE

Secrétariat de rédaction et mise en page : Stéphanie VINCENT

Dépôt légal à parution/Publication gratuite/ISSN 0758-1858

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette CS 21321 • 13567 Marseille Cedex 02

T. +33 (0)4 91 13 28 28 • F. +33 (0)4 91 13 28 80

